



# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

**Medaille Honneur S.P.M.E 01.01.2018 - édition  
du 08/02/2018**





PRÉFET DES ALPES-MARITIMES

Préfecture des Alpes-Maritimes  
- Services du cabinet -

Bureau de la représentation de l'État  
Pôle représentation et  
distinctions honorifiques

## **ARRÊTÉ**

**accordant la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers pour mérites exceptionnels**

**Le préfet des Alpes-Maritimes**

—

VU le décret n° 62.1073 du 11 septembre 1962 fixant les conditions d'attribution de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers;

VU le décret n° 68.1055 du 29 novembre 1968 portant déconcentration de la distinction susvisée;

VU le décret n°90-850 du 25 septembre 1990 portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements;

SUR proposition du sous-préfet, directeur de cabinet,

## **ARRÊTE**

Article 1er - la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers pour mérites exceptionnels est décernée au sapeur-pompier qui a fait acte de courage et de dévouement, dont le nom est le suivant :

**MEDAILLE D'ARGENT AVEC  
ROSETTE**

- M. Patrick BIGOT, sergent-chef de sapeurs-pompiers volontaires au centre d'incendie et de secours de Menton (06)

-Article 2 - le secrétaire général et le sous-préfet, directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Alpes-Maritimes.

Fait à Nice, le 27 novembre 2017

Signé : le préfet des Alpes-Maritimes

Georges-François LECLERC

S O M M A I R E

|   |   |
|---|---|
| Prefecture des Alpes-Maritimes.....     | 2 |
| Cabinet.....                            | 2 |
| Medailles honneur sapeurs-pompiers..... | 2 |
| Medaille Honneur S.P.M.E 2018.....      | 2 |

Index Alphabétique

|                                     |   |
|-------------------------------------|---|
| Medaille Honneur S.P.M.E 2018.....  | 2 |
| Cabinet.....                        | 2 |
| Prefecture des Alpes-Maritimes..... | 2 |